



Le 3 mai 2025

Destinataires : Sections et installations

Résolutions et amendements statutaires proposés pour le congrès de 2025

Comme l'exige l'article 20.4 de la section II des [Statuts syndicaux](#), vous trouverez ci-joint une liste d'amendements aux Statuts de l'Association qui sont proposés et sur lesquels l'assemblée du congrès triennal, tenu à St. John's, sera appelée à se prononcer. De même, comme l'exige l'article 10.8 de la section I du [Guide des politiques](#), la liste des projets de résolutions soumis est également fournie.

Les amendements et résolutions proposés (dans le [cartable du congrès](#)) sont présentés tels qu'ils ont été soumis au bureau national, cependant, tous sont présentés dans le format « Il est résolu que... » aux fins de conformité avec les règles de procédures énoncées dans l'ouvrage *Robert's Rules of Order*.

Veillez vous assurer que tous les membres puissent passer en revue ces propositions et en discuter lors d'une réunion de section avant la tenue du congrès.

Il convient de rappeler aux membres qu'en vertu des [Statuts](#), notamment de l'article 20.6. de la section II, les amendements ci-joints sont les seuls qui peuvent faire l'objet d'un vote au congrès de 2025.

Si vous avez des questions ou des incertitudes, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau national.

Solidairement,

Nick von Schoenberg
Président

Scott Loder
Vice-président exécutif

THE VOICE OF CANADA'S AIR TRAFFIC CONTROLLERS | LA VOIX DES CONTRÔLEURS AÉRIENS DU CANADA